XVe ANNÉE — N° 4220 — 17 DIMANCHE JANVIER 1904

LA CROIX

5 CENTIMES — 87, Grande-Rue 84. — DE ROUBAIX-TOURCOING — 35, Rue des Ursulines — 5 CENTIMES

Bureaux — LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE, 15, LILLE. — TÉLÉPHONE : 672 — (POUR PARIS : 5, rue Bayard, 5)

LA JOURNÉE

La discussion, hier, à la Chambre, des interpellations sur les incidents de la Bourse du travail, a diminué encore, s'il était possible, le prestige du ministère.

M. Combes a d'abord essuyé un véritable échec par l'adoption d'un ordre du jour pur et simple qui constituait un blâme à son adresse et qu'il n'avait pas osé repousser. Une manœuvre équivoque de ses amis socialistes, en rouvrant le débat contrairement au règlement, lui a seule permis d'obtenir péniblement la vote d'une motion de confiance, et encore avait-il dû s'engager à maintenir le préfet de police dont il voulait se défaire.

×

Selon l'impression générale, de la séance d'hier il ressort que le « bloc » se décolle fortement.

×

Des troubles très graves se sont produits à Mèze et à Coursan. La grève a pris un caractère révolutionnaire.

L'« Agence Havas » annonce que la grève est terminée à Narbonne.

La grève des tisseurs de Lyon s'est terminée, pour la plupart des usines, par une transaction.

×

Dans la soirée de vendredi, des perquisitions ont été opérées chez les Dames de l'Assomption, à Auteuil.

ÉTRANGER. — Tous les journaux anglais commentent aujourd'hui les paroles de Nicolas II à la réception du Jour de l'Au russe et en augurent le maintien de la paix. Cependant plusieurs d'entre eux craignent que l'empereur ne parvienne pas à dominer le parti de la guerre qui devient très nombreux.

Le ministre du Japon, à Londres, inflige toute une série de démentis aux fausses nouvelles publiées ces jours derniers.

L'élection qui a eu lieu hier à Norwich et qui a donné la succès au candidat libre-échangiste est considérée comme un très grave échec pour M. Chamberlain.

ANNUAIRE PONTIFICAL CATHOLIQUE

par Mgr Albert BATTANDIER

7e ANNÉE, 1904

Un vol. in-16 de 640 pages compactes à deux colonnes, avec 100 illustrations. Broché, 3 fr. 50; port, 0 fr. 60. Paris-VIIe, 5, rue Bayard.

Sous ce titre, le docte prélat qu'est Mgr Battandier publie chaque année, un gros volume donnant les renseignements les plus utiles et les plus précis sur la vie actuelle de l'Église, sur le Pape, les cardinaux, les évêques, les Ordres religieux, les prélats, les Congrégations romaines, listes à jour ou articles spéciaux d'histoire ou d'érudition.

Ce septième *Annuaire* mérite l'accueil bienveillant que le clergé et les fidèles ont fait à ses devanciers, et nous conseillons à nos lecteurs, s'ils ne l'ont déjà fait, de se procurer les volumes précédemment parus. Ils auront ainsi une véritable *encyclopédie catholique et romaine*.

La collection complète (de 1898 à 1904) comprend 7 volumes in-16 à 2 colonnes, illustrés de nombreuses gravures, avec couvertures en couleur.

Pour la France, chacun de ces volumes coûte 3 fr. 50; port, 0 fr. 60. Les sept volumes 24 fr. *franco*.

Pour l'étranger, chacun de ces volumes coûte 4 fr. 50 *franco*. Les sept volumes 28 francs *franco*.

L'orage qu'on sème!...

(Épisode de l'Ile de Groix)

Avec son élancement de falaises, ses côtes à pic, son trou d'enfer, où viennent durement se casser les vagues, l'île semble une bouchée de terre, oubliée par l'Océan, et qu'elle avalera, un jour ou l'autre, dans une heure de tempête.

En attendant, on y vit; on y pullule même. Sur deux lieues de long, il y a 5 500 habitants, et cela, malgré le tribut payé chaque année à la mer affamée de marins... à la mer vorace et caressante, qui en prit jusqu'à soixante-dix en un seul hiver. Paris ne s'en est même pas douté; on n'y a pas chanté une fois de moins :

Viens Poupoule!..

... Soixante-dix marins, fils et frères de marins, beaux gas à la carrure terrible, qui s'émiettèrent en quelques semaines, buvant à la grande tasse de celle qui ne voit jamais ses travailleurs en grève.

Car, là-bas, ils sont tous et toujours marins!

Gosses, ils écopent l'eau dans les canots et se mouchent dans les voiles...

Adolescents, ils partent au service; puis ils reviennent — quand ils reviennent — ayant donné leurs plus belles années à l'État; en retour, ne lui demandant rien... qu'une chose : la paix!.. Ils se suffisent à eux-mêmes, et, pour aller chercher le thon, les hommes ne regardent pas à faire cent lieues en mer, jusqu'au fond du golfe de Gascogne.

—o—

Or, ces pauvres gens avaient une vieille école, bâtie par eux, desservie par des Sœurs de chez eux, une école qui, blottie au fond de l'îlot, ne demandait, elle aussi, rien qu'une chose...: la paix!.

Ils avaient espéré qu'on l'oublierait. Quand on abat les chênes, pense-t-on au brin de gazon qui va cacher à leur pied..? Elle était si petite, la petite école!.. si petit, leur bout de rocher, si perdu dans l'immense immensité!..

Mais la haine n'oublie rien, et jamais!

Un jour, pendant que les hommes étaient en mer pour plusieurs semaines, on vit débarquer commissaire spécial, gendarmes, crocheteurs, toutes les cordes de la lyre de la liberté!

Les femmes accoururent à la hâte, jetant leur tricot, s'appelant les unes les autres, dévalant le long du caillontis... Le premier gendarme qui toucha au bouton de la porte de l'école, une Bretonne, taillée en Romaine, le prit par son ceinturon et l'envoya, comme un paquet, mesurer sur le dos la largeur de la rue.

Alors, on se battit; et quand on se bat là-bas, c'est quelque chose.

Naturellement, force resta au Molosse-État qui se vengea lâchement, comme toujours, après le combat. On embarqua des hommes, mais des femmes surtout; on les traîna de tribunal en tribunal, cherchant à intimider ces simples par toute la mise en scène brutale de la magistrature épurée. Puis on les jeta en prison pour un mois, à 35 kilomètres de chez eux...

—o—

Mais, un soir, par une pluie battante, un patron revint dans l'île avec ses hommes; il rapportait sa pêche de thon et devait reprendre la mer quarante-huit heures après.

Quand il eut amarré son bateau au petit quai de moellons, il monta l'escalier taillé à pic dans le rocher, et tout étonné de ne pas voir sa jeune femme accourir, comme d'habitude, à sa rencontre, la figure heureuse, le falot à la main... puis, effrayé de trouver les volets clos et la porte fermée, il alla cogner chez le voisin.

Là, il apprit que sa femme était en prison... que les conrants, trop forts à cette époque de l'année, ne lui avaient pas permis d'emmener son enfant de quatre mois qu'elle allaitait... que cet enfant, un beau garçon, tombé malade aussitôt après son départ, était mort et enterré pendant la prison de la mère.

Alors, tout étourdi du coup double, trébuchant à chaque pas, le père redescendit au quai : « Vendez le thon, dit-il à ses hommes, je serai de retour demain. »

—o—

Il fit, la nuit, une traversée épouvantable à cause du jusant que contrariaient les rafales d'Ouest. Malgré tout, à 9 heures du matin, les doigts en sang, il sonnait à la prison.

Sa casquette à la main, il expliqua la chose : il venait voir sa femme, une pauvre petite Bretonne, cheveux bruns, en bandeaux sous la coiffe lorientaise... elle n'était pas méchante du tout, et c'était une pitié qu'elle fût en prison : il voulait l'embrasser, lui dire d'avoir du courage... et que les mauvais jours n'auraient qu'un temps...

Le gardien-chef lui rit au nez en tournant le dos...

Comme il ne savait pas, il alla de porte en porte, chez tous les Caïphes qui le renvoyèrent d'une bourrade à tous les Pilates.

Vers 2 heures, il n'avait pas encore de résultat... Quoi faire...? unité anonyme, perdue dans l'indifférence de la ville.. A certains moments, comme on se casserait la tête avec bonheur contre les murs, si cela devait servir à quelque chose!.

Pourtant, un « pays » lui indiqua l'adresse d'un gros légume qui, d'une signature, pouvait lui ouvrir toutes les portes. Il s'y précipita, tel un noyé qui coule, vers la main tendue.

—o—

Mais ce fut le bouquet!..

— C'est vous le mari de cette folle..? lui dit le fonctionnaire.

— Oh!.. je vous en prie!!. C'est déjà trop de la prison!..

— J'aurais préféré le cabanon!

— Je viens vous supplier de me la laisser voir... ne serait-ce qu'un instant..!

— Jamais de la vie!..

Et il dodelinait de la tête, en ricanant.

— C'est que je remarque ce soir... et puis je vas vous dire... notre petit fieu... il vient de mourir... Elle n'en sait rien, la pauvre!.. vous comprenez... je ne voudrais pas qu'elle apprenne cette misère par un autre, comme ça... brutalement!.. c'est son premier... et nous l'aimions tant!!.

Ses lèvres tremblaient en disant ces choses.

Mais les lèvres du gros légume ne tremblent pas; elles s'écartent à peine pour laisser tomber un dédaigneux : « Et puis après?.. »

Le marin le regarde alors, ne trouvant plus de paroles... une supplication infinie au fond des yeux.

— Et puis après!!.. répète l'autre d'une voix qui éclate, qui s'énerve dans cette antichambre.

— Après..? après..? mais c'est tout!!. sanglote le malheureux, ne trouvez-vous pas que ce soit assez!..

— Eh bien... si c'est tout, fichez-moi le camp!..

Et, d'un geste délibéré, il referma la porte.

PIERRE L'ERMITE.

Dans quinze jours le « Pèlerin » publiera la photographie des acteurs de cette nouvelle scène, prélude, hélas! de bien d'autres encore.

JÉRUSALEM-ROME

Le Comité des pèlerinages de Terre-Sainte à Jérusalem prépare le XXVIIe pèlerinage de Pénitence à Jérusalem, Bethléem, Nazareth, Tibériade, île de Rhodes, Patmos, Constantinople, Athènes et, pour couronner, Rome où l'on célébrera le jubilé de l'événement de Pie X et le cinquantenaire de l'Immaculée-Conception.

Jamais le programme des pèlerinages de Jérusalem n'a été aussi attrayant.

Les prix, tout compris de Marseille à Marseille, sont : 1re cl., 1 000 fr.; 2e cl., 800 fr.; 3e cl., 600 fr.

Nous rappelons que le départ a été fixé au 11 mai, afin de permettre aux pèlerins d'accomplir leurs devoirs de citoyens dans les élections municipales qui ont une si grande importance cette année.

Demander programmes et renseignements au secrétariat, 129, rue de l'Université, Paris VIIe.

Les inscriptions sont reçues tous les jours au secrétariat, sauf les dimanches. Les pèlerins inscrits peuvent, en cas d'empêchement, renoncer au voyage. (Voir le programme.)

NOUVELLES ROMAINES

Rome, le 14 janvier 1904.

De la *Difesa*, confirmant et complétant notre information d'hier :

« Le Saint-Père a chargé S. Em. le cardinal Gotti, en sa qualité de préfet de la Propagande, de donner aux Missions les instructions opportunes sur la conduite qu'elles ont à tenir vis-à-vis des représentants des nations étrangères, pour pouvoir obtenir, en cas de besoin, aide et protection des détachements des troupes européennes. »

—o—

Pie X a reçu Mgr l'évêque de Mende.

L'octave de l'Epiphanie

L'octave de l'Epiphanie est solennisée à Rome dans l'église de Paolottini — Saint-Sylvestre — par la célébration des divers rites catholiques. C'était dimanche le rite arménien, lundi le rite chaldéen, mardi le rite grec, etc.

Tous les jours aussi un sermon est donné par un ecclésiastique d'une nationalité différente. Dimanche Mgr Laperrine d'Hautpoul parlait au nom de la France; lundi, Mgr Baumgarten, au nom de l'Allemagne; mardi, le R. P. Janssen, recteur du collège bénédictin International de Saint-Anselme, au nom de la Belgique; mercredi, Mgr Seton a prononcé un discours en anglais.

La tâche imposée à Mgr Laperrine d'Hautpoul était délicate. C'est la mission apostolique de la France qui est compromise, en même temps que son influence mondiale, par la persécution religieuse. Nulle part autant qu'à Rome on ne sent ces blessures infligées à notre nation. L'orateur ne craignn point d'aborder ce sujet brûlant; il constata en termes vigoureux le mal accompli et l'injustice perpétrée; mais les catholiques français, déclara-t-il, s'obstineront à travailler au règne du Christ, malgré les obscurités qui les environnent; à force d'énergie, ils suppléeront, provisoirement, aux œuvres que le départ forcé de nos admirables religieux et religieuses a démantelées; quant aux proscrits, ils mériteront, par leurs labeurs dans leurs missions lointaines, des grâces de relèvement pour leur pays.

Une pensée analogue servit de thème à Mgr Baumgarten. Le prélat allemand exposa, par l'histoire et la statistique, que la France avait précédé tous les peuples dans la voie de l'apostolat catholique; elle y garde encore la primauté : aucun autre peuple ne fournit autant d'hommes, autant d'argent à la Propagation de la Foi..... Après la France, continua Mgr Baumgarten, c'est la Belgique qui occupe le poste d'honneur. S'adressant alors à ses compatriotes, l'orateur les exhorta vivement à hâter les progrès de leur expansion religieuse : forcément, déclara-t-il, la crise religieuse dont souffre aujourd'hui la France diminuera ses ressources [illegible]. Que les catholiques allemands y pourvoient.

Il est bon que la parole de Mgr Baumgarten soit entendue en France : elle a fait écho, sous une forme courtoise, équitable et bienveillante, à un sentiment qui est de plus en plus vif chez les catholiques allemands.

Nous regrettons de ne pouvoir nous arrêter ici aux discours de Mgr Seton et à celui du R. P. Janssen.

Gazette

QUE VA-T-ON FAIRE?

C'est ce que se demande avec anxiété le *Manuel général de l'instruction primaire*.

Jusqu'ici les écoles normales fournissent à peine une moyenne de 100 instituteurs sur 1 000, et les 900 autres sont recrutés un peu partout au petit bonheur, quand ce n'est pas au grand préjudice de l'éducation et de l'instruction des enfants. Mais la laïcisation va du jour au lendemain exiger la nomination de 1 519 maîtres et de 5 965 maîtresses, et le *Manuel* du laïcisateur Buisson se demande : Où les prendre? Que va-t-on faire?

Il propose cependant trois solutions. On va juger de ce qu'elles valent :

1° Faire appel aux femmes pour toutes les écoles; 2° « Élever si haut le traitement » que l'amour du lucre fasse affluer les candidats; 3° Faire appel aux congréganistes des deux sexes après sécularisation.

Pour aujourd'hui n'apprécions pas ces trois solutions assez suggestives d'ailleurs par elles-mêmes, mais constatons que de l'avis même des laïcisateurs leur haine les a rendus à ce point stupides qu'ils ne savent plus comment se tirer de l'embarras dans lequel ils se sont placés.

CONTRE LA LIBERTÉ DES COMMUNES

M. le préfet de l'Yonne vient de se signaler à l'admiration du « bloc » par un exploit qui lui vaudrait à la prochaine promotion les palmes académiques s'il ne les avait déjà.

Dans certaines communes où les charges du curé sont particulièrement lourdes et ses ressources trop insuffisantes, le Conseil municipal vote une subvention de 100 ou 200 francs dont les pauvres secourus par le presbytère bénéficient d'ailleurs uniquement.

Il importe de noter que ces subventions-là ne sont pas subventions d'État, qu'elles sont librement consenties par les Conseils municipaux des communes.

Eh bien, nous apprenons — est-ce une mesure générale? nous le saurons bientôt — que M. le préfet Godefroy vient de biffer, de sa belle main, le supplément de traitement qui était voté aux desservants de l'Yonne par les Conseils municipaux.

Les communes pourront, sans que M. le préfet y voie à redire, subventionner la Loge maçonnique, l'instituteur, mais le curé, vous n'y pensez pas!!

Ce préfet doit sans doute quelque chose aux curés. C'est même sûr, car c'est d'ordinaire par des procédés pareils que les renégats expriment leur reconnaissance.

DEUX DÉCOUVERTES

Les savants adonnés aux sciences physiques, noblement jaloux des succès obtenus ces temps-ci par leurs confrères les chimistes, nous annoncent à leur tour deux importantes découvertes.

Le professeur Braun, de l'Université de Strasbourg, vient d'établir expérimentalement que les récepteurs de la télégraphie sans fil peuvent être « accordés » de telle façon avec le poste d'émission qu'ils se transforment automatiquement en postes d'émission par les ondes hertziennes. Ils constituent donc de véritables relais pour la télégraphie sans fil, et celle-ci ne connaîtra plus de limites pour son champ d'action.

Le plus grand espace franchi actuellement par les signaux est l'océan Atlantique, des États-Unis en Angleterre.

Si le professeur Braun dit vrai, la terre entière serait donc conquise à la télégraphie sans fil.

Le professeur Braun a fait une seconde découverte non moins sensationnelle. Il dit avoir établi la similitude de la lumière et des ondes hertziennes. La première conséquence tirée par ce physicien est que les recherches microscopiques vont réaliser un progrès considérable. Jusqu'à présent, les plus puissants microscopes ne pouvaient dépasser une certaine limite : le champ des investigations ne peut être augmenté qu'au détriment de la lumière.

On va donc pouvoir étudier les microbes jusque dans les plus minces détails de leur organisme pour les combattre efficacement.

L'ARBITRAIRE DU GÉNÉRAL PEIGNÉ

Si le général Peigné n'a pas, comme on l'avait annoncé, consigné aux troupes de la garnison d'Angers l'église Notre-Dame, il n'en a pas moins pris des mesures arbitraires et vexatoires équivalant en fait à une interdiction d'assister aux offices du dimanche. En effet, un ordre du jour prescrit aux troupes de ne pas assister à la messe par groupes pouvant faire croire à une manifestation religieuse.

Est-il besoin de faire comprendre qu'une telle prescription équivaut à une interdiction.

Mais il y a plus. Voici une autre note du rapport :

Immeuble consigné. — Par note du 11 janvier 1904, le général commandant d'armes fait connaître qu'il a décidé que l'immeuble situé au n° 5 de la rue Pascal-le Coq est consigné aux officiers et à la troupe.

A rire à trois appels.

C'est le domicile de l'abbé Boyer, ancien aumônier. Cette consigne est plus que vexatoire, elle est arbitraire et en contradiction absolue avec les prescriptions de l'article 116 du « règlement sur le service dans les places ».

Cet article ne permet à l'autorité militaire de consigner que les seuls établissements publics.

Les domiciles privés ne peuvent en aucune façon relever de l'autorité militaire.

Cette inqualifiable consigne, qui atteint un citoyen dans ses droits et dans sa considération, donne à l'abbé Boyer le droit d'en obtenir réparation devant les tribunaux.

Cette triste attitude d'un général jouant en dictateur est, nous le savons, sévèrement jugée non seulement par la population, mais aussi et surtout dans les milieux militaires. Le général Peigné ne l'ignore pas.

LACHAGE

M. Combes ayant, le jeudi, lâché l'Alsace-Lorraine, je n'ai pas l'courage de lui reprocher d'avoir, le vendredi, lâché son préfet de police, M. Lépine. Le lâchage est dans la nature de cet homme, et le préfet de police n'ayant été lâché qu'après l'Alsace-Lorraine, on ne peut dire que M. Combes fasse de plus fort en plus fort, comme chez Nicolet. Le lâchage de M. Lépine ne compromet que la sécurité publique — ce qui est sans doute quelque chose — mais celui de l'Alsace-Lorraine humilie l'honneur de la France — ce qui est tout.

Au surplus, M. Combes n'a pas mis la même désinvolture à lâcher M. Lépine qu'à lâcher l'Alsace-Lorraine. Il n'y est pas allé d'aussi bon cœur; et l'ordre du jour pur et simple qu'il a accepté de sa majorité n° 2 ne disait, comme dans la chanson, ni oui, ni non. Il en est de même, il faut le reconnaître, de l'ordre du jour de confiance qu'il a ensuite accepté de sa majorité n° 1.

Dans le même séance et sur le même objet, M. Combes a trouvé le moyen d'avoir deux ordres du jour, l'un de sa majorité n° 2, l'autre de sa majorité n° 1, l'un et l'autre également insignifiants. Mais il n'a trouvé le moyen de satisfaire personne.

En vain M. Ribot l'a-t-il enfermé dans ce dilemme :

Ou l'on frappe un agent quand on croit qu'il n'a pas fait son devoir et l'on vient justifier ici la mesure que l'on a prise, ou bien, si on la maintient, on a le courage, que la Constitution vous impose, de le défendre.

— Mais frapper M. Lépine qui a fait son devoir, réfléchissait M. Combes, je ne pourrais justifier la mesure autrement que par ce motif : cela faisait tant de plaisir à M. Jaurès! et ce motif, M. Etienne et son groupe, encastrés dans le « bloc », ne l'accepteraient pas. Quant à la maintenir, il le faut bien, puisque le groupe Etienne y tient; mais le défendre, impossible, — le groupe Jaurès me lâcherait comme je lâche l'Alsace-Lorraine.

Voilà comment M. Combes a préféré servir de balle au groupe n° 1 et au groupe n° 2, qui ont passé la journée à se la jeter l'un à l'autre.

En vain M. Ribot lui a-t-il dit : « Il y a des ministres sur ces bancs, il n'y a plus de gouvernement. »

— Pourvu qu'il y ait des ministres, se dit j'ai sois, a réfléchi M. Combes, c'est le principal.

En vain M. Loygues a-t-il pris la place du gouvernement et fait, en défendant vigoureusement M. Lépine, ce que M. Combes aurait dû faire.

— Si je faisais mon devoir, a réfléchi M. Combes, je perdrais mon portefeuille. Je lâche mon devoir; un lâchage de plus, un lâchage de moins.....

Nous nous sommes précédemment attaché à faire la facile démonstration que le député d'Alance avait été expulsé de France, non par le pays mais par le gouvernement.

La séance d'hier a démontré qu'il ne l'avait même pas été par le gouvernement, mais par l'absence de gouvernement qui s'appelle l'anarchie.

J. B.

GRÈVE SUGGESTIVE

La grève des ouvriers agricoles continue.

Les grévistes, ou prétendus grévistes, assurés de l'impunité et même convaincus de la complaisance, pour ne pas dire de la complicité, des pouvoirs publics, s'enhardissent et se livrent constamment à des attentats contre la liberté du travail.

Nous avons donné hier des détails sur l'organisation des grévistes et la terreur qui règne dans la contrée.

Voici les dépêches de notre correspondant sur les événements qui ont marqué la journée d'hier :

Montpellier, 16 janvier.

Des troubles graves se sont produits hier à Mèze, à 30 kilomètres de Montpellier.

Une bande de grévistes, au nombre de 200, a envahi diverses propriétés et obligé les ouvriers à cesser tout travail.

A la propriété de M. Azais, ils en sont trouvés en présence de 50 ouvriers qui, devant leur attitude, ont dû, pour éviter de plus graves désordres, céder à leurs menaces.

FEUILLETON DU 17 JANVIER 1904 — 6 —

Les Millions des Rafford

PREMIÈRE PARTIE

ERRANTE

LA NUIT TERRIBLE (suite)

Mais la fortune du marin n'était pas inépuisable. A ce compte-là, l'aisance des du Lorient ne pouvait durer longtemps; la ruine était imminente.

Quand le capitaine de vaisseau de Lorient fut forcé d'ouvrir les yeux, il ne récrimina point, il ne fit entendre aucun reproche.

D'ailleurs, à quoi les reproches eussent-ils servi? N'avait-il point encouragé sa femme à ce gaspillage par sa coupable indulgence et n'aurait-il pas dû, lui le premier, s'arrêter sur le chemin de la ruine et sauvegarder la fortune de ses enfants?

— Bah! fit-il, ne t'inquiète pas..... ma femme; nous nous restreindrons un peu et même beaucoup. Je vais faire liquider ma pension de retraite et nous en vivrons. Et puis il y a la maison, les bois, la ferme, les prés. Nous aurons de quoi subvenir à nos besoins et à ceux de nos deux enfants. Et d'abord Emila est en âge de se débrouiller tout seul.....

Le raisonnement était un peu hasardé.

Les terres étaient engagées; le château était superbe, mais complètement hypothéqué, et les hypothèques étaient aux mains d'un usurier d'Auray.

Mme du Lorient savait tout cela; elle se demandait ce qu'elle allait devenir avec sa maigre pension de veuve de marin.

Avec sa violence habituelle, elle avait précipité les événements, et elle s'était mise dans un cas difficile. Mais aussi pourquoi cette petite venait-elle s'interposer entre elle et la fortune?

A cette pensée, son œil brilla.

Le souvenir de l'Américaine lui rappelait une espérance bien douce que sa préoccupation actuelle lui faisait oublier.

— Sotte! Heureusement il y a M. Rafford. Rien n'est perdu..... tout est sauvé, au contraire. Avec mon bénet de mari, jamais il n'y aurait eu rien de fait. Ah! les hommes, les marins surtout, quel cœur de femmes ils vous ont!

Ah non! Je ne me repens pas de ce que j'ai fait, non, non..... Je suis reine et maîtresse..... Quant à cette petite qui vient de nous arriver, elle n'a qu'à bien se tenir..... D'ailleurs, je me suis chargée de ses affaires; elles sont en bonne main.

Son visage eut un sourire mauvais pendant que ses yeux se dirigeaient vers la cheminée noire et froide à cette heure.

Un petit amas de cendres grises et ternes que faisait voleter le brise de la nuit, voilà tout ce qui restait de la fortune de la jeune étrangère amenée en Plesquer par John Burns.

. . . . . .

La voiture était partie au grand galop du Plesquer, et la cocher Yves-Marie, pour la première fois de sa vie, fouettait vigoureusement les deux chevaux attelés à la calèche.

On fut vite à Auray, puis de retour, et le médecin et le vicaire ne purent que constater le décès de M. du Lorient.

Les voitures sont rares à cette heure avancée sur les chemins bretons.

Aussi, grand fut l'étonnement des voyageurs, en croisant, non loin d'Auray, une voiture conduite par un homme. L'étonnement de celui-ci ne fut pas moindre d'ailleurs; il arrêta ses chevaux brusquement et cria :

— Eh! Yves-Marie, vous voilà debout bien tard!

Et comme les chevaux impatients, agitant fortement leurs grelots, couvraient le bruit de sa voix, il répéta plus fort encore, comme si cette question l'intéressait d'une façon toute personnelle :

— Eh! Yves-Marie, vous voilà dehors bien tard! Quoi de nouveau au château? Voilà M. le docteur et M. l'abbé. Pas de malheur au moins?

Et le tête du questionneur se penchait vers l'autre voiture. La lanterne éclairait vivement le visage de l'interlocuteur. Celui-ci n'avait rien de sympathique.

Un collier de barbe d'un roux douteux encadrait un visage parcheminé, au nez long et busqué comme celui d'un oiseau de proie; les yeux petits, gris, ternes, disparaissaient de temps en temps sous des paupières clignotantes et rougies; les sourcils épais et grisonnants se joignaient dans la ligne du nez et formaient une arcade d'un développement exagéré; les lèvres étaient pâles et plates; ce visage au front fuyant ressemblait bien plus à une tête de vautour qu'à une figure humaine.

Une brutalité vulgaire, une dureté implacable se lisaient sur cette physionomie; on ne pouvait se défendre à sa vue d'un sentiment de malaise indéfinissable.

Yves-Marie répondit :

— Ah! ne m'en parlez pas, Monsieur Carondal. Monsieur est très mal et à l'heure qu'il est, peut-être mort.

— Pas possible! Quel malheur!

— Hélas! c'est comme je vous le dis. Faites excuse, nous sommes pressés.

— Ah! je comprends cela. Bonsoir Yves-Marie. Bonsoir Monsieur l'abbé, Monsieur le docteur. J'espère que ce ne sera rien; je viendrai prendre des nouvelles demain. Il entoura le cheval d'un magistral coup de fouet :

— Hein, Souris, en v' là de drôle! Ce qu'est la vie!

Il haussa les épaules, et ses petits yeux gris eurent un éclair de triomphe vite dissimulé sous ses paupières rougissantes.

En rentrant dans la ville, celui qu'on appelait M. Carondal se disait :

— Oh! oh! ne voilà des événements! Je viens de faire chou-blanc avec ces imbéciles qui se sont laissé brûler si sottement; mais il ne faut jamais désespérer, car qui pleure vendredi, dimanche rira. Et mon dimanche va venir sans doute. « Ouvre l'œil au bossoir », comme disent nos marins; il ne faut pas me laisser rouler d'un autre côté et je dois agir rapidement. J'agirai.

Le cheval s'était arrêté à la porte de l'écurie. Carondal sauta en bas du siège et sans appeler personne détela le cheval, rentra la voiture et remonta chez lui en sifflotant entre ses dents.

C'était chez lui signe de violente préoccupation.

IV

AU « GAGNE-PETIT »

Auray est surtout remarquable par ses environs et n'attire pas trop l'étranger en tant que ville. Néanmoins, elle a un aspect riant et se trouve coquettement assise en amphithéâtre au bord de la rivière du Loch, qui la sépare en deux parties : la ville haute et la ville basse.

Celle-ci, appelée Saint-Goustant, le berceau de la localité, s'étend le long des quais un peu déserts. Çà et là, quelques boutiques d'épiciers, deux ou trois marchands d'ustensiles de pêche; en dehors, des piles de planches et de madriers, un matériel de pêcheurs à huîtres, une guérite de douaniers et, sur la rivière, des barques de pêcheur ou de plaisance, et parfois le petit vapeur qui fait le service de Belle-Isle. Le chemin de fer a tué le port.

La ville haute a une certaine animation, surtout les jours du marché où l'on voit les hommes en petites vestes noires et coiffés du chapeau noir à larges rubans de velours, et les femmes en coiffes blanches aux ailes battantes et en robes uniformément sombres et galonnées de velours, surtout au bord des larges manches.

Outre le beau asplanade du Loch et son belvédère, on voit l'Hôtel de Ville du XVIe siècle, avec son beffroi et quelques maisons du bois à pignons et à étages surplombants avec sculptures.

Une de ces maisons attirait, sollicitait le regard par une large enseigne où s'étalaient en grosses lettres blanches ces mots :

AU GAGNE-PETIT

Comment pouvait-il se faire que le commerçant qui habitait là et qui gagnait si peu eût pu trouver de l'argent pour faire confectionner une si pompeuse enseigne? Elle avait dû coûter cher. Mais gagnait-il si peu?

Ce n'était pas le sentiment populaire, et les paysans qui passaient devant la maison à pignon et à sculptures, disaient :

— Il a le sac, M. Carondel.

— Pour combina qu'tien es, toi?

— Pour deux cents francs. Et toi?

— Pour cinq cents, mon vieux. Ah! le mécréant!

— Sûr! c'est un sans pitié.

— Un sans-cœur.

— Il a un caillou celui-là à la place du cœur.

— Et qué trombine! mon gars, qué trombine! C'est laid comme les sept péchés capitaux.

— Une verrue au'le nez.

— Les jambes cagneuses.

— Pas un cheveu.

— N'empêche, l'a in sac.

— Et y pourra donner une fameuse dot à sa fille.

— Encore une qu'est dure au pauvre monde.

— Qu'est-ce qu'alla t'a fait?

— Ma foi, elle a manqué m'écraser quand elle passait sur la route, dans sa voiture.

— Vrai! à moi elle m'a donné un coup de fouet.

— Et sa mère, tu sais, est tout pareille.

— Quel trio!

(*A suivre.*)

CHARLES DE VITIS.

Droits de traduction et de reproduction réservés.